

DELEGATION DE M. Henri PONS

D -20070318

Cession d'une propriété communale située rue Poujeau à la société Domofrance. Autorisation. Décision.

Monsieur Henri PONS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Société d'H.L.M. DOMOFRANCE envisage la construction de logements sociaux sur une propriété communale située 54 à 58 rue Poujeau à Bordeaux, qui abritait les anciennes cuisines municipales. Elle serait disposée à acquérir ce foncier, cadastré VX-6 ; VX-7 ; VX-8, d'une superficie de 7 326 m², moyennant un prix de 1 900 000 € H.T.

L'évaluation du Service des Domaines fait ressortir la valeur du bien à 2 300 000 € H.T. dans un rapport du 19 décembre 2006, toutefois la Ville, dans le cadre de son effort en matière de logement social, a décidé de vendre au prix auquel DOMOFRANCE peut réaliser son projet.

Les lieux étant actuellement occupés par le Centre de Propreté, la Ville gardera la libre disposition de la partie occupée jusqu'au début de l'année 2009, date à laquelle de nouveaux équipements auront été reconstruits sur le terrain de la rue Paul Ricquet.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

DECIDER :

- La cession de la propriété située 54 à 58 rue Poujeau, cadastré VX-6 ; VX-7 ; VX-8, moyennant un prix de 1 900 000 € H.T.
- L'encaissement de cette somme sur le budget en cours

Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et tous les documents afférents à cette opération.

ADOpte A L'UNANIMITE DES PRESENTS

D -20070319

**Bilan des acquisitions et des cessions immobilières année 2006.
Autorisation. Décision .**

Monsieur Henri PONS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que les Communes doivent délibérer, tous les ans, sur le bilan de leurs acquisitions et cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers.

Le bilan de l'année 2006 est retracé sous la forme d'un tableau récapitulatif, ci-joint, précisant la nature du bien, sa localisation, l'origine de propriété, l'identité du cédant ou du cessionnaire, le montant de l'opération.

Ce document sera annexé au compte administratif de la collectivité.

ANNEE 2006
ETAT DES SORTIES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITES DE CESSION	DESIGNATION DU BIEN	VALEUR d'ACQUISITION	DUREE DES AMORTIS	CUMUL DES AMORTIS ANTERIEURS	VALEUR NETTE COMPTABLE	PRIX DE CESSION	PLUS MOINS VALUES
Cession à titre onéreux							
	maison 157 ave de Labarde					56 600,00	
	maison 7 rue francis jammes					62 800,00	
	maison 60rue jammes Francis					62 700,00	
	Maison 7 rue etienne Dupérat					52 700,00	
	maison 58 rue Francis jammes					65 000,00	
	maison et garage 106 rue Léon Blum					63 900,00	
	maison 13 rue leon blum					58 100,00	
	maison 5 rue léon Blum					58 700,00	
	maison 10 rue Louis david Allegre					59 100,00	
	maison 82 rue Francis jammes					63 600,00	

Séance du lundi 4 juin 2007

maison 39 rue deschamps	Barillet							48 500,00	
maison 5 rue Louis Allegre	David							58 700,00	
maison 24 koenigswerther	capitaine							47 200,00	
maison et garage 30 rue louis	Beydts							61 600,00	
maison 31 rue Jammes	francis							58 700,00	
maison 293 rue	Blanqui							61 400,00	
maison 6 rue	Etienne Dupérat							66 200,00	
maison 37 rue deschamps	Barillet							51 600,00	
maison 21 rue	meste verdie							57 900,00	
maison 25 rue louis	beydts							59 800,00	
maison 8 rue etienne	Dupérat							60 300,00	
maison 9 rue du sabrazes	prof							61 500,00	
maison 38 rue jammes	Francis							63 800,00	

Séance du lundi 4 juin 2007

maison 13 rue francis jammes									59 500,00	
maison 32 rue francis jammes									61 400,00	
maison 12 rue léon blum									58 900,00	
maison 153ave labarde									48 600,00	
maison 14 rue louis beydts									58 300,00	
maison 78 rue francis jammes									61 100,00	
maison 65 rue barillet deschamps									48 000,00	
maison 16 rue léon blum									57 800,00	
maison et garage 12 rue etienne dupérat									62 700,00	
maison et garage 8 rue louis david allegre									62 700,00	
maison 100 rue leon blum									61 500,00	
maison 51 rue barillet deschamps									48 400,00	
maison et garage 2 rue louis david allegre									62 100,00	
maison 9 rue leon blum									58 200,00	

Séance du lundi 4 juin 2007

maison 20 rue louis beydts									63 900,00	
maison 151 ave labarde									52 000,00	
maison 21 rue louis beydts									65 900,00	
maison 7 rue bradley									47 900,00	
maison 31 rue meste verdié									59 200,00	
maison 80 rue léon blum									58 200,00	
maison 9 rue etienne dupérat									48 200,00	
maison 73 rue barillet deschamps									48 000,00	
maison 7 rue prof sabrazes									65 200,00	
maison 69 rue barillet deschamps									48 000,00	
maison 26 rue louis beydts									58 300,00	
maison 4 rue louis david allegre									61 900,00	
maison 47 rue barillet deschamps									48 200,00	
maison 25 rue bradley									48 600,00	

Séance du lundi 4 juin 2007

maison 103 rue joseph brunet									59 100,00	
maison 7 rue meste verdie									48 900,00	
maison 11 rue louis david allegre									62 900,00	
maison 29 rue bradley									60 700,00	
parcelle de terrain nu place paul doumer									15 000,00	
85 rue Léo Saignat appartement lot de copropriété 115-90									90 100,00	
lot de copropriété 117-94										
appartement 85 rue Léo saignat									80 400,00	
lot de copropriété 62- 40										
appartement 50 rue Albert thomas									100 100,00	
maison 75 rue prof villemin									72 000,00	
maison 30 rue Goya									280 000,00	
lot de copropriété 78- 36										
appartement 7 rue bouguereau									145 000,00	
lot de volume 101 5 pl Puy paulin									1 750 000,00	

Cession à titre gratuit																				
	ens immobilier 199 ter quai de brazza																			
	terrain nu ave de labarde																			
	terrain nu 110 rue arago																			
	terrain 9 rue gouffrand																			
	terrain nu pl andré meunier, 28- 42 rue des douves,3- 7 rue du noviciat																			
	terrain 2 rue du moulineau eysines																			
au titre d'une mise à disposition																				
au titre d'une affectation																				
biens de faible valeur																				

divers																			
baill emphytéotique																			
																		1,00	
exchange																			
																		-	
TOTAL GENERAL																			5 707 301,00

ADOPTE A L'UNANIMITE DES PRESENTS

D -20070320

**Immeuble 19 rue Lagrange. Suppression de vues et aérations.
Servitude d'appui au profit de la ville. Autorisation. Décision.**

Monsieur Henri PONS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux réalise sur une propriété communale située 19 rue Lagrange un « espace d'activité » qui sera géré par l'Association « Chantecler ».

Pour mener à bien cette construction, il est nécessaire d'obstruer les vues et aérations existant au profit de l'immeuble riverain situé 17 b rue Lagrange, cadastré OZ-50, appartenant à Madame DEMPTOS-MONTOUX et d'obtenir une servitude d'appui sur son immeuble au profit du bâtiment que la Ville va édifier.

La propriétaire a donné son accord sous réserve que la Ville reconstitue, à ses frais en toiture, les jours et aérations ainsi supprimés.

Le montant de ces travaux s'élève à la somme de 6 300 € T.T.C.

Un acte notarié viendra constater cette transaction dont les frais seront à la charge de la Ville.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération.

M. PONS. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, la 318 c'est la cession d'une propriété communale située rue Poujeau à la société Domofrance pour y réaliser des logements sociaux.

Je voulais souligner que la Ville fait un effort particulier puisqu'elle vend légèrement en dessous de l'évaluation des Domaines pour permettre cette opération de logements sociaux.

La 319 c'est le bilan des acquisitions et des cessions immobilières.

La 320 c'est un dossier technique. Il s'agit de reconstituer des lumières sur une maison voisine d'un bâtiment municipal.

M. LE MAIRE. -

Y a-t-il des questions ou des oppositions sur ces 3 dossiers ?

(Aucune)

ADOpte A L'UNANIMITE DES PRESENTS